

Régression aux Etats-Unis, où le droit à l'IVG n'est plus garanti

Solidarité indéfectible avec les Américaines dont le droit à l'IVG, garanti au niveau fédéral depuis 1973 par l'arrêt Roe vs Wade, a été révoqué le 24 juin dernier par la Cour suprême des États-Unis. Chacun des 52 états qui composent le pays est désormais libre de décider ou non d'interdire ou de restreindre le recours à l'avortement sur son territoire.

Un *backlash* sans précédent aux lourdes conséquences pour les femmes, notamment les plus pauvres, et pour la démocratie. La sidération passée, forte mobilisation en perspective.



BY-SA 4.0, [https://commons.wikimedia.org/w/index](https://commons.wikimedia.org/w/index.php/File:Protesters holding a banner at the Supreme Court in Washington, D.C. on June 21, 2022). Manifestation pour l'avortement, Washington, 21 juin 2022

« La vérité, c'est que nous assistons depuis dix ans à une revanche, à une puissante contre-offensive pour annihiler les droits des femmes, à une tentative délibérée de reprendre la maigre poignée d'acquis que le mouvement féministe a obtenu de haute lutte. Il s'agit d'une manœuvre sournoise qui ressemble au Grand Mensonge version opéra-rock populaire : la Vérité en personne, drapée de probité candide et de lin blanc, se met à proclamer haut et fort que le chemin qui conduit les femmes vers les sommets ne fait que les précipiter, en réalité, au fond de l'abîme ».

Qui a écrit cela et quand ? Susan Faludi, journaliste américaine, autrice du best-seller mondial *Backlash*¹, Prix Pulitzer 1991, livre dans lequel elle analyse minutieusement et brillamment la contre-offensive menée pendant les années quatre-vingt dans son pays, pour entraver l'avancée des droits des femmes en cours depuis le début des années soixante-dix, dont le droit à disposer librement de son corps. En réalité, cette contre-offensive commencée sous l'ère Reagan, cette « protestation virile² » comme l'a qualifiée Antoinette Fouque, n'a jamais cessé depuis malgré la mobilisation du mouvement des femmes et de certains démocrates américains (pas tous malheureusement). *Backlash* paraissait aux États-Unis l'année même de la nomination à la Cour suprême des États-Unis par le président Georges H.W. Bush du juge Clarence Thomas, fer de lance de cette guerre contre les droits des femmes et des homosexuel.le.s, celui-là même qui, non content d'avoir réussi à faire casser la jurisprudence *Roe vs Wade*, s'est empressé de déclarer que ce n'était que le début d'une remise en cause du droit à la contraception (1965), de l'homosexualité (2003) et du mariage entre personnes de même sexe (2015).

Ainsi 6 juges conservateurs sur les 9 qui composent la Cour suprême américaine – des personnes non élues et choisies pour leurs opinions politiques dont 3 nommés par Donald Trump qui a ainsi permis d'opérer cette bascule historique – ont pu mettre à terre 50 ans de combats féministes pour le droit à disposer librement de son corps. Un coup politique très organisé, mené par une minorité ultra-conservatrice et religieuse dans un pays où l'opinion publique est pourtant favorable à 73% au droit à l'IVG. Nous en avons eu vent début mai par la fuite dans le magazine *Politico* d'un brouillon de cette décision qui répond à une loi du Mississippi interdisant l'IVG au-delà de quinze semaines de grossesse mais personne n'arrivait à y croire.

9 États sur les 13 (Arkansas, Idaho, Kentucky, Louisiane, Mississippi, Missouri, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Oklahoma, Tennessee, Texas, Utah et Wyoming) qui avaient déjà adopté des législations répressives dont la mise en œuvre n'attendait plus que l'aval de la Cour suprême des États-Unis, se sont immédiatement engouffrés dans la brèche ouverte allant parfois jusqu'à interdire l'avortement même en cas de viol ou d'inceste. 26 États (soit la moitié de la fédération américaine), tous républicains, seraient susceptibles d'adopter des législations criminalisant l'avortement.

Nul doute que cette décision qui remet en cause un droit à valeur constitutionnelle, va, en premier lieu, frapper les femmes les plus vulnérables et les plus pauvres.

La résistance s'organise cependant dans les États démocrates pour accueillir toutes les Américaines qui voudront avoir recours à une IVG. Une forme d'asile à l'intérieur même d'un pays totalement fracturé.

La Californie en particulier est aux avant-postes. Son gouverneur, Gavin Newsom, a promulgué, au lendemain de la décision de la Cour suprême, une loi qui protège les femmes ayant eu recours à une IVG en Californie ainsi que leur médecin, contre d'éventuelles poursuites intentées par les États de leur résidence. Les États démocrates de la côte ouest ont annoncé, dans la foulée, la mise en place d'un « pare-feu » (West Coast Offense) permettant un accès à l'IVG aux Américaines quel que soit leur État de résidence. Par ailleurs, la Californie s'apprête à créer un fonds de l'ordre de 20 millions de dollars pour permettre au Planning familial de subventionner le déplacement de femmes ayant besoin d'avoir recours à une IVG mais n'ayant pas les moyens financiers de se rendre en Californie pour le faire. Enfin, les élus démocrates californiens souhaitent également inscrire le droit à l'IVG dans la

¹ Susan Faludi, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Lise Éliane Pommier, Evelynne Chatelain et Thérèse Réveillé, éditions *des femmes*-Antoinette Fouque, 1991 (poche, 1995).

² Antoinette Fouque, *Il y a deux sexes*. Essais de féminologie, Gallimard collection Le Débat, 1995 et 2004, Poche Folio n°161, 2015.

Constitution de leur État. Le Sénat californien a adopté le 20 juin un amendement en ce sens qui interdit de « refuser ou interférer avec la liberté de l'individu en matière de reproduction ». Il sera soumis au vote des électrices et électeurs lors des élections de mi-mandat, en novembre prochain.

La mobilisation est générale aux États-Unis comme ailleurs car cette décision, advenue dans la plus « grande démocratie du monde » et qui remet gravement en cause le droit des femmes à disposer de leur corps et à la maîtrise de leur fécondité, sonne comme un glas : elle nous alerte sur la fragilité de nos droits jamais acquis puisque, jusqu'à présent, non garantis par la Constitution. Nous devons nous mobiliser plus que jamais pour y parvenir.

Christine Villeneuve
Elles aussi/Alliance des femmes pour la démocratie